



Élanecourt

Villes et Villages Fleuris

Dossier de candidature 2018



Fleurir durable

Un objectif collectif !



La démarche de fleurissement de la Ville d'Élanecourt s'inscrit dans une politique globale d'embellissement et de valorisation des quartiers. Avec l'objectif d'obtenir une 4^{ème} fleur, qui serait la consécration de 15 années d'engagement, nos services ont entrepris de repenser entièrement le projet de fleurissement.

Nous avons la volonté affirmée d'inscrire notre projet dans une démarche plus durable et responsable. C'est toute une culture qu'il nous faut réinventer. Ce sont des mentalités et des attentes de la part du public qu'il nous faut changer. Mais, au bout du compte, ce sont les générations futures que nous protégeons en modifiant nos méthodes et en fleurissant différemment.

La Ville d'Élanecourt est reconnue pour son esprit innovant et sa bonne gestion. Avec cette nouvelle dynamique, impulsée par notre service Espaces Verts et que nous avons à cœur de promouvoir et de partager avec nos habitants, mais aussi avec nos villes voisines, notre Equipe Municipale fait preuve de responsabilité et démontre qu'une autre gestion du cadre de vie est possible, sans sacrifier à l'esthétique.

Nous sommes, en effet, toujours convaincus qu'une ville belle rend les Élanecourtois plus fiers d'y habiter et, par conséquent, plus respectueux de leur cadre de vie. C'est ce qui a motivé nos initiatives et nos participations successives au concours des Villes et des Villages Fleuris. Cette année marque une transition, une nouvelle étape vers un projet d'avenir où ville et nature coexistent en toute harmonie.

Jean-Michel Fourgous

Maire d'Élanecourt

Président de SQY





SOMMAIRE

PARTIE 1 : présentation de la commune

- Carte d'identité
- Economie : une ville attractive et dynamique
- Une ville active et familiale
- Quelques mots d'Histoire
- Un patrimoine historique et rural
- Un patrimoine naturel protégé
- Une ville ludique

PARTIE 2 : démarche de valorisation

- L'avant-projet de 1996 à 2015
- Mise en œuvre du projet 2015-2024
 - Des changements notables, des économies durables
 - Les serres : un outil de production municipal
 - Le fleurissement durable, un choix assumé
 - Description des trois grands types d'aménagement
 - Les projets de demain

PARTIE 3 : gestion du patrimoine paysager

- Patrimoine paysager et végétal
 - Recensement
 - Patrimoine végétal et arboré en quelques chiffres
- Gestion de l'Environnement et du cadre de vie
 - Zéro phyto
 - Gestion des énergies
 - Gestion de l'eau

PARTIE 4 : animations et valorisations

- Elancourt Ville d'Art et d'Histoire
- Informer les habitants
- Soutenir les initiatives scolaires
- La Forêt des Enfants
- Soutenir les associations locales
- Promouvoir la vigne
- Développer les pistes cyclables
- Demain, les serres municipales...



Présentation de la commune

Carte d'identité

- Département : Yvelines (78)
- Arrondissement : Rambouillet
- 26 000 Elancourtoises et Elancourtois, dont 6 000 à la Clef de Saint-Pierre
- Superficie : 979 hectares
- Point culminant : Colline d'Elancourt, 230 mètres (point culminant artificiel d'Ile-de-France)

Une ville attractive

Elancourt totalise 610 entreprises (TPE, PME et grandes entreprises) avec parmi elles certains fleurons de l'aéronautique française comme Airbus et Thalès. Elles sont principalement installées dans le quartier de la Clef de Saint-Pierre. Ainsi, Elancourt est une ville attractive et dynamique qui concentre près de 12 000 emplois sur 6 zones d'activité.

La Ville du commerce de proximité !

En tout, la Ville regroupe 120 commerçants au service des Elancourtois. Elancourt a été récompensée à deux reprises par le label « Commerce de proximité ». Elle compte 8 centres commerciaux de première nécessité, soit un dans chaque quartier. .

Elancourt au cœur de SQY

Elancourt est une des communes historiques la communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines regroupant 12 communes :

- Elancourt
- Guyancourt
- La Verrière
- Magny-les-Hameaux
- Montigny-le-Bretonneux
- Trappes
- Voisins-le-Bretonneux
- Maurepas
- Coignières
- Plaisir
- Les Clayes-sous-Bois
- Villepreux

→ **26 000** habitants

→ **12 000** emplois

→ **610** entreprises

→ **120** commerces



Une Ville active et familiale

Elancourt est une commune très familiale (68% de familles y résident) et assez jeune. 65% de la population élancourtoise a moins de 45 ans. Les écoles maternelles et élémentaires accueillent d'ailleurs près de 3 200 élèves. Le taux de population active est révélateur de l'attractivité économique de la Commune. Il est de 78,6%. (source INSEE 2014).

Quelques mots d'Histoire...

On trouve la trace d'une petite agglomération rurale dès le début de notre ère en lieu et place d'Elancourt. Au fil des siècles, les toponymes vont évoluer au gré de la transmission orale pour aboutir à « Ellencourt » en 1472 puis Élancourt en 1757. L'évolution démographique est très lente et ne dépasse pas le millier d'habitants jusqu'à l'arrivée, en 1970, de la Ville Nouvelle, synonyme d'un « boum démographique » extraordinaire. Après avoir réuni 800 personnes en cinq siècles, Élancourt attire plus de 8 000 personnes en cinq ans ! En 1978, la Ville compte déjà 15 000 habitants ! En 30 ans, Élancourt est devenue un des premiers pôles du développement urbain et économique à l'ouest de la Capitale.

Elancourt et ses 3 visages

Le Village

Le Village témoigne de l'histoire rurale passée d'Elancourt. Des maisons anciennes et contemporaines se côtoient harmonieusement, dans un paysage de verdure. Le Village est un quartier à part entière qui ne compte que peu de logements collectifs. Les programmes autorisés ont tous été limités en hauteur, à la demande de la Ville.



Le Plateau

Opération d'Intérêt National dans les années 70, la Ville Nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines est venue urbaniser les terres agricoles autour du vieux village d'Elancourt. L'expansion a débuté sur le lieu-dit du « Plateau », situé au sud et surtout en amont du village. Cette zone, constituée en majorité de résidences en lotissements et de groupes d'immeubles, regroupe plusieurs quartiers de la Ville et constitue aujourd'hui le cœur urbain de la commune accueillant les principaux services au public : Mairie, médiathèque, cinéma, police municipale, centres commerciaux, école de musique...



La Clef de Saint-Pierre

Appartenant autrefois à la commune de Plaisir, ce quartier a été rattaché à Élancourt en 1983 en qualité de zone industrielle. La Municipalité a entrepris de le développer dès son arrivée en 1996 pour en faire un quartier mixte mêlant activités économiques, habitat et services de proximité. Aujourd'hui, la Clef de Saint-Pierre compte 12 000 emplois et 6 000 habitants.



Présentation de la Commune

Un patrimoine historique et rural



La Commanderie des Templiers (Plateau)

Du côté de la Villedieu, l'ancienne Commanderie de Templiers a également été conservée. Fondé en 1180, ce lieu constituait une étape de repos pour les pèlerins en route vers la Terre Sainte. 2006, la Municipalité y a installé une sculpture en bronze, le Templier, qui marque fièrement l'entrée de la Ville. Aujourd'hui, l'édifice abrite un centre d'art contemporain géré par SQY. C'est également un joli lieu de balade.



L'ancien lavoir (Village)

Deux lavoirs longent le rû d'Elancourt. L'un d'eux, le lavoir de l'Armanderie, au Village a été réhabilité par la Municipalité. Jusqu'au XIX^{ème} siècle, l'eau a tenu un grand rôle à Elancourt. Des rigoles alimentaient les bassins du château de Versailles, des moulins jalonnaient le rû. La toponymie de la Ville en est inspirée : quartier des 7 Mares, de la Grenouillère, de la Mare aux Saules... Aujourd'hui encore les bassins de la Ville sont reliés par des canaux souterrains.



L'Eglise Saint-Médard (Village)

L'Eglise Saint-Médard est de style "roman primitif". Sa première pierre fut posée au X^{ème} siècle. Médard, évêque de Noyon et de Tournai entre le V^{ème} et VI^{ème} siècles, était célébré par les croyances populaires comme "influant sur le temps"...



La Ferme du Mousseau

Cet ancien grand bâtiment témoigne du passé rural dynamique du village. Il a été conservé, réhabilité et aménagé en centre artistique. On y trouve une salle de 100 places, plusieurs ateliers, des salles de danse et une salle d'exposition.



Un patrimoine naturel protégé

La nature en cœur de Ville

50% du territoire d'Élancourt est vert et protégé au titre du plan local d'urbanisme intercommunal. Élancourt compte 9 grands espaces nature répartis dans toute la Ville et accessibles facilement à pied par des sentes végétalisées. Ces écrins de verdure sont relativement cachés lorsqu'on se déplace sur les grands axes routiers de la Ville, mais ce sont eux qui confèrent à Élancourt son identité très appréciée de « Ville à la Campagne »

- ▶ Les bassins de la Muette (7,6 ha)
- ▶ Le bassin de la Boissière (20 ha)
- ▶ Le bassin de l'Armanderie (7 ha)
- ▶ Le bassin de la Clef de Saint Pierre
- ▶ Le mail de l'Europe (3 ha sur 1,2 km)
- ▶ La Coulée Verte de la Commanderie (3 ha)
- ▶ Le parc des Coudrays (8,5 ha)
- ▶ La Coulée verte des Réaux (6 ha)

Le Territoire d'Élancourt possède aussi trois espaces boisés qui peuvent être considérés comme des « cœurs de nature » aux portes de la ville :

- ▶ Le Hameau du Launay (42 hectares auxquels s'ajoutent 24 hectares de terres agricoles)
- ▶ La Colline d'Élancourt
- ▶ Une parcelle forestière jointe à la forêt domaniale de Port Royal

Bassin de la Muette



Bassin de la Muette

Bassin de la Boissière

Parc des Coudrays



Présentation de la Commune

La nature, comme trame urbaine

Une trame verte

Lors de la construction de la Ville Nouvelle, les architectes pensent le projet global de Saint-Quentin-en-Yvelines sur une trame verte et bleue qui préserve des enclaves naturelles entre les grands pôles d'habitation. Ainsi, de nombreux espaces verts paysagers maillent les plateaux d'Élancourt. Depuis 1996, la Municipalité a eu à cœur de préserver, valoriser et développer ce patrimoine naturel.

Le plateau de la Clef de Saint-Pierre, un quartier très minéralisé, a été pourvu du Mail de l'Europe, long de 1.2 km qui relie la Colline d'Élancourt et à l'étang de Pissaloup, situé sur la commune voisine de Trappes. Les nombreux arbres d'alignement du quartier peuvent constituer un relais pour certaines espèces. Il est également étudié un projet d'aménagement paysager durable, sur la place de Paris.

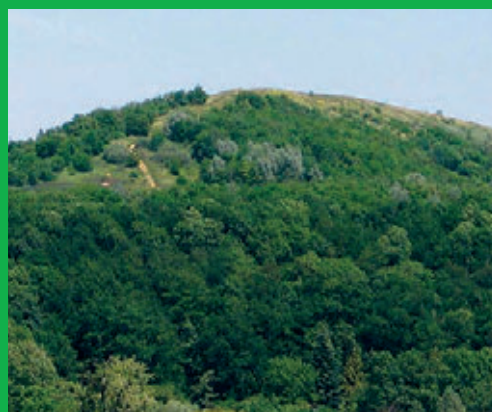
Le plateau sud est relié à l'est par un réseau boisé s'étendant du Village jusqu'à la Coulée Verte de la Villedieu, en passant par l'étang de la Boissière. La continuité paysagère de la partie ouest se compose de l'espace boisé des Élancourtines, du bassin du Fond des Roches et du parc des Coudrays.

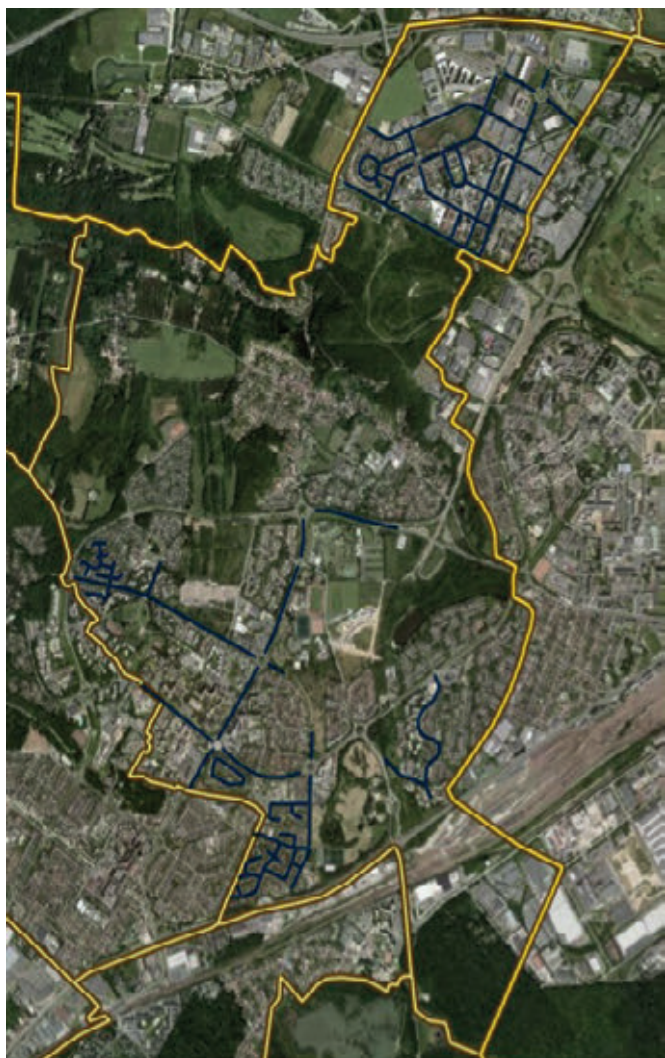


En clair, les terrains agricoles, en vert les espaces boisés et en bleu les aménagements paysagers

La Colline d'Élancourt

C'est le point culminant artificiel d'Ile-de-France. Après avoir gravi ses 231 mètres de hauteur, à pied ou à vélo, les promeneurs viennent admirer une superbe vue sur la ville et ses alentours. Ce site fera l'objet d'un aménagement pour la réception des épreuves de VTT des Jeux Olympiques 2024. Suite à cet événement mondial, il est prévu de faire de ce lieu un espace de promenade et de parcours sportifs au sein d'un écrin boisé.





Légende : Principaux axes d'alignement d'arbres (en bleu)

Une trame arborée

L'ensemble des avenues et des boulevards sont maillés d'arbres d'alignement et de nombreuses rues également. Les essences les plus représentées sont : l'érable plane, le platane, le tilleul, l'érable argenté, le cerisier... La strate aérienne formée par les houppiers peut donc être considérée comme une zone de transition pour les espèces concernées. Plusieurs résidences privées sont également très végétalisées (Commanderie I et II, Élancourtines, Pré Yvelines...).

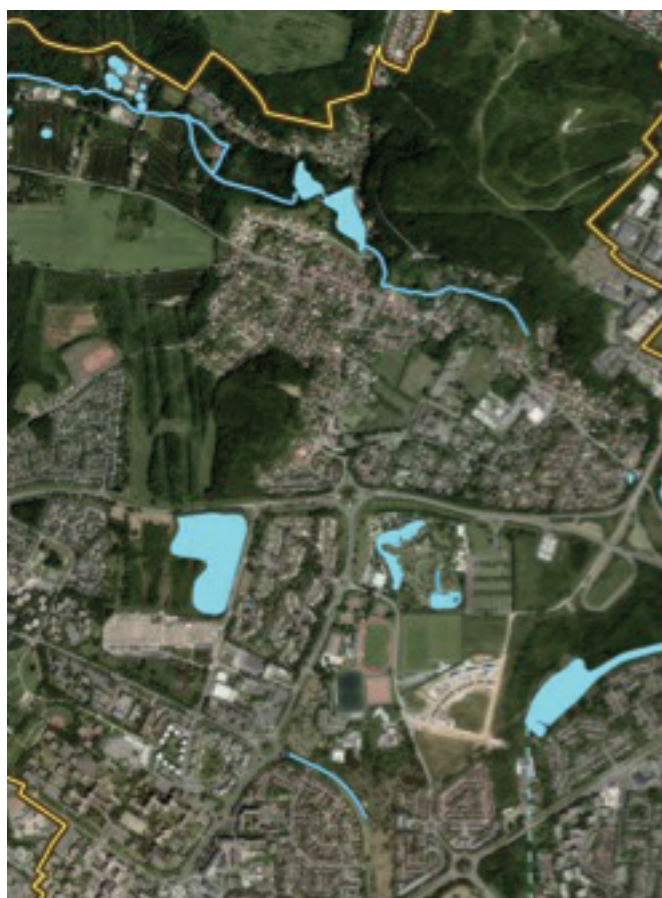
Une trame bleue

Ainsi, 9 bassins baignent la ville. La majorité de ces points d'eau a été préservée volontairement à l'état plus sauvage, notamment pour encourager la biodiversité. A titre d'exemple, le site de la Muette compte 4 bassins. Deux ont été aménagés pour la promenade, les deux autres sont à l'état naturel et abritent plus de 70 espèces animales. Ils ne sont pas accessibles au public ni aménagés car il s'agit d'une zone ornithologique protégée.

9 bassins baignent la ville

70 espèces animales y vivent

Les principaux points d'eau (en bleu)





Parc des Coudrays

Une ville ludique

Pour inviter les familles à profiter des espaces verts en cœur de ville, la Municipalité a développé, créé et rénové tout un réseau exceptionnel d'aires de jeux, dont certaines en pleine nature qui lui valent d'être labélisée « Ville Ludique » depuis 2007.

- **6** aires de jeux pour les tout-petits
- **11** aires pour les 3-11 ans
- **7** city stades pour les jeunes et 1 skate parc
- **2** grands parcs pour toute la famille et les enfants de 0 à 13 ans

► Le square Jacques Cartier à quelques pas des bassins naturels de la Boissière. Quartier de la Villedieu (Plateau).

► Les trois grandes aires de jeux du parc des Coudrays. En plein cœur de ville, quartier des Nouveaux Horizons et des Coudrays (Plateau).



Aires de jeux Coudrays





Démarche de valorisation

L'avant-projet de 1996 à 2015

Même s'ils veillent à construire la Ville Nouvelle en préservant les trames vertes et bleues du bassin naturel local, les urbanistes des années 70 demeurent encore très influencés par la technique des « grands ensembles ». L'équipe municipale arrive en 1996 dans une ville encore très marquée par cet héritage.

Les quartiers du Plateau sont relativement enclavés, pourvus de services de proximité qui invitent peu à découvrir les autres quartiers de la Ville. Ils sont reliés entre eux par de grands axes routiers qui ne laissent pas voir les espaces naturels préservés de la ville. Deux autres axes viennent encadrer la commune et fragmenter la continuité des trames verte et bleue : RN10 et RN12, ainsi que la voie ferrée qui relie la gare Paris-Montparnasse à Rambouillet. La topographie du territoire, très vallonnée, accentue encore les frontières entre les différentes parties de la Ville, caractéristiques de l'histoire d'Elancourt et de sa construction : le Village, le Plateau et la Clef de Saint-Pierre.



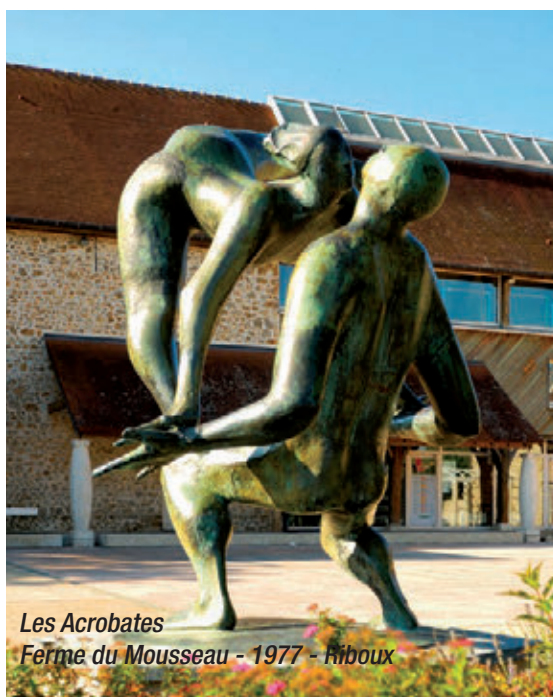
Arborescence polymorphe
Parc des Coudrays - 1974 - Jean-Marie Simonet



L'Homme Couché - 7 Mares - 1977 - Klaus Sultze



Stèles sans titre - Parc des Coudrays
Otani Fumio - 1974



Les Acrobates
Ferme du Mousseau - 1977 - Riboux

1996 – 2010

**La nature et l'art en cœur de Ville :
un repère pour les habitants.**

Végétaliser pour :

- ▶ Créer une identité commune à tous les quartiers
- ▶ Valoriser le patrimoine naturel et le rendre plus visible
- ▶ Embellir la ville et créer un sentiment d'appartenance
- ▶ Créer des repères visuels identitaires et structurants

Développer l'art dans la Ville

8 sculptures d'art moderne ont été offertes à la Ville lors de l'urbanisation dans les années 70. Les principales œuvres sont concentrées dans le parc des Coudrays seul espace vert d'envergure à avoir été pensé artificiellement lors de l'expansion urbaine.

De 1999 à 2007, l'Equipe Municipale vient compléter cette collection par des bronzes d'art classique. Cette nouvelle collection privilégie l'art animalier et l'histoire des Templiers en écho au passé d'Elancourt et en rupture avec l'art moderne et abstrait des années 70. Elle ancre un peu plus Elancourt dans le bassin de tradition des Yvelines et offre des repères d'appartenance plus traditionnels aux habitants. Elle permet en outre de revaloriser le patrimoine historique et rural de la ville.

Ces bronzes sont volontairement implantés sur les grands axes et les ronds-points qui relient entre eux les quartiers. Ces repères identitaires et structurants servent d'appui à la politique de fleurissement qui apporte alors plus de nature dans les zones urbanisées et sur ces grands axes.

Les Lions - rond-point de l'Hôtel de Ville, 2000 - Nicolas Auguste Caïn



*Les Oursons, rue de la Haie à Sorel - 2007
Victor Peter*



*Les Oies, boulevard Bernard Gregory - 2000
Roch Vendome*



*Le Chevalier, rond-point de l'Ordre des Templiers
2006 - Hans Mark*



2010-2015

Elancourt ville à la campagne, ville sportive

Végétaliser pour :

- Valoriser la Ville à la Campagne
- Imprimer une identité « sport et nature » au territoire
- Capitaliser sur le sentiment d'appartenance des Élancourtois
- Préparer le changement et éduquer le public

Protéger durablement la nature

L'équipe municipale fait le choix de classer toutes les zones naturelles en zones non constructibles. Elle débute, en lien avec l'Agglomération de SQY, l'implantation de pistes cyclables et entreprend de réhabiliter et végétaliser toutes les sentes piétonnes qui mènent aux enclaves natures. Les bassins font également l'objet de réhabilitations, en lien avec les associations.

Labellisée Ville Européenne du Sport et Ville Ludique, Elancourt s'inscrit dans un projet à long terme, également porté par l'Agglomération, valorisant les sports en pleine nature. La politique de fleurissement est toujours tournée vers l'art dans la ville et l'art floral. Elle s'enrichit de nouvelles créations qui évoquent une nature plus sauvage et authentique et invitent à découvrir les espaces ludiques et sportifs.

→ **50% du territoire est vert et protégé
comme « espaces naturels »**

Démarche de valorisation

Mise en œuvre du projet 2015-2024

Végétaliser pour :

- Créer une harmonie entre l'aménagement urbain et le végétal
- Offrir un patrimoine végétal responsable et durable aux générations futures
- Maintenir l'embellissement tout en respectant les contraintes budgétaires
- Mieux gérer nos ressources
- Préserver et valoriser la nature

Préparer l'avenir

Le service Espaces Verts de la commune travaille depuis 2015 sur un programme d'aménagements paysagers qui doit s'étendre jusqu'en 2024, date à laquelle Élancourt aura le privilège d'accueillir une épreuve des Jeux Olympiques sur le site de la Colline. Ce grand événement sportif récompense et concrétise le chemin parcouru pour faire d'Élancourt une ville nature, sportive, où il fait bon vivre.

Des étapes intermédiaires sont incluses dans la programmation de fleurissement et tiennent compte des échéances du passage du Jury du Concours National des Villes et Villages Fleuris (2018, 2021 et 2024)

avec pour objectif assumé de prétendre à l'obtention du label « 4 fleurs ».

La constitution de ce programme de fleurissement tient compte de tous les objectifs précédemment évoqués et se traduit par des changements de fonctionnement au sein du service Espaces Verts mais aussi par des choix différents au niveau des plantations et des techniques paysagères.

Des changements structurels pour des économies durables

- Réduction des supports hors sol au profit de massifs en pleine terre (100 jardinières plastiques au lieu de 600 précédemment).
- Diminution de la production de plantes annuelles et bisannuelles au profit de vivaces, de graminées et d'arbustes sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques. Ce choix a pour objectif d'assurer la bonne tenue du végétal en fonction du climat, du type de sol et de l'exposition.
- Paillage systématique pour réduire l'évaporation de l'eau

Avenue de la Villedieu



Route du Mesnil



Démarche de valorisation

Mise en œuvre du projet 2015-2024

La plupart des aménagements se déclinent sous l'aspect de massifs secs dont les végétaux implantés sont en mesure de se contenter des cycles météorologiques. Pour les créations plus élaborées, il est intégré une irrigation souterraine avec programmeur afin d'optimiser la consommation en eau. Ce programme d'aménagements paysagers définit chronologiquement les interventions sur les sites concernés ainsi que la nature, les méthodes et les moyens de réalisation mis en place.



Tous ces changements initiés en 2015 ouvrent la perspective de parvenir à augmenter la quantité de production tout en stabilisant les budgets de fonctionnement et d'investissement. Le faible besoin en eau et la moindre fréquence d'entretien des nouvelles plantations permettent une meilleure gestion des ressources (moins d'arrosage) et des énergies (diminution des déplacements de véhicules, de l'utilisation de machines thermiques ou électriques...). Toutes les économies sont réinvesties au profit d'un fleurissement durable et responsable de la Ville et dans la modernisation des serres municipales.



Carrefour de l'Hermanderie



→ Moins d'eau
→ Plus de temps
→ Plus de budget

=

Nouvelles créations programmées !

Les serres : un outil de production municipal

Élancourt dispose d'une surface de 1 900 m² de serres, dont 400m² sont dédiés à la production de plantes annuelles et bisannuelles et 120 m² à la multiplication. Les autres surfaces comprennent : l'hivernage des plantes gélives, le stockage et l'entretien des différentes vivaces, graminées et arbustes, selon leur stade de développement, mais aussi la préparation des quelques jardinières plastiques encore utilisées. Depuis près de vingt ans, à l'initiative du responsable de production, la lutte biologique est mise en place dans les serres municipales sans qu'aucun traitement chimique ne soit appliqué. Les serres sont systématiquement pourvues de systèmes d'irrigation automatisés (pendulaires et goutte à goutte).

A l'automne 2017, plus de mille vivaces et graminées ont pu être produites par

multiplication à partir des sujets installés en 2015. L'objectif est d'accroître cette tendance dans les prochaines années pour assurer plus d'autonomie et donc plus d'économies. La réorientation programmée du site de production commence à porter ses fruits. La production de plantes augmente, tandis que le budget de fonctionnement baisse.

Demain, un projet d'envergure prévoit d'investir dans des serres de production et de multiplication supplémentaires, mieux isolées et chauffées, afin de produire plus de vivaces, de graminées mais aussi plus d'arbustes et de plantes annuelles. Le projet envisage également de mutualiser la capacité de production de la Ville avec d'autres communes, membres de l'Agglomération. Élancourt deviendrait ainsi un site de production intercommunal, mettant au service d'autres villes son savoir-faire, tout en diffusant son approche environnementale.

→ **1 900 m²** de serres municipales

→ **400 m²** dédiés à la production de plantes annuelles et bisannuelles

→ **120 m²** dédiés à la multiplication

→ **60%** des plantes pourront être produites dans nos serres. Élancourt pourra aussi produire pour les autres communes de l'Agglomération



Démarche de valorisation

Mise en œuvre du projet 2015-2024

**Le fleurissement durable :
un choix assumé**

AVANT 2015

- ▶ Objectif de résultat visuel exubérant (abondance de couleur et de volume)
- ▶ Choix de trames de plantation pertinentes (régularité des motifs ou des séquences de végétaux)
- ▶ Choix d'une gamme chromatique marquante (généralement des couleurs chaudes)
- ▶ Choix des plantes annuelles les plus florifères
- ▶ Choix de vivaces florifères et volumineuses (utilisées comme des annuelles)
- ▶ Créations de motifs colorés (recherches de formes symétriques bien définies)
- ▶ Paillage uniquement dans les créations annuelles
- ▶ Mosaïciculture (en massifs et topiaires)
- ▶ Fleurissement aérien conséquent
- ▶ Arrosage fréquent
- ▶ Sélection de plantes bisannuelles et profusion de bulbes en hiver

APRES 2015

- ▶ Plantation presque exclusivement en massif
- ▶ Choix de plantes en fonction des sites à aménager
- ▶ Choix de plantes pérennes et complémentaires (relais des périodes de floraison, feuillages décoratifs...)
- ▶ Sélection d'une gamme chromatique complémentaire (ton pastel ou contraste élevé sur un choix restreint)
- ▶ Choix et entretien des volumes pour un aspect naturel (en évitant de trop structurer les arbustes)
- ▶ Paillage systématique de tous les massifs (arbustifs, vivaces, graminées et annuelles)
- ▶ Présence du végétal sur l'ensemble de l'année
- ▶ Sélection de plantes annuelles pour agrémenter les massifs (en limitant les plus gourmandes en eau)
- ▶ Réduction des besoins en eau
- ▶ Réduction des besoins en entretien
- ▶ Multiplication des végétaux en automne et au printemps (bouture, division, semi)
- ▶ Utilisation parcimonieuse des bulbes et des bisannuelles en hiver

Les principales contraintes de ce changement ont été d'ordre psychologique. La réorientation des méthodes et des habitudes de fleurissement a marqué les esprits. Les habitants ont dû accepter un résultat moins exubérant visuellement, mais plus harmonieux, subtil et pertinent où le choix des couleurs doit permettre de magnifier l'ensemble des compositions (structures décoratives comprises). Pour cela, la communication a été essentielle afin de sensibiliser tous les acteurs et les observateurs du fleurissement. Elle s'est accompagnée d'articles pédagogiques sur le développement durable valorisant les plantes plus rustiques et moins gourmandes en eau auprès du public. En 2015 et en 2016, la thématique du concours des balcons et des jardins fleuris a également encouragé les habitants à s'approprier ces nouvelles méthodes. Cette mise en exergue des arguments environnementaux a trouvé un écho majoritairement favorable auprès du public.



Entrée de ville route du Gandouget



*Rond-point Omega
Clef de Saint-Pierre*



*Massif place de la Muette
Village*

3 grands types d'aménagement

Les sites concernés par le programme d'aménagement paysager 2015-2024 répondent à trois grands objectifs :

- ➔ Les entrées de ville pour la mise en valeur identitaire du territoire communal
- ➔ Les ronds-points pour former des liens entre les quartiers et mettre la nature en lumière sur des axes très fréquentés
- ➔ La création d'espaces végétalisés en milieu urbain (parcs, mails...), notamment dans le cœur de ville pour renforcer le sentiment d'appartenance

Cette démarche s'inscrit dans la juste continuité de celle engagée depuis 1996 et décrite précédemment dans la partie avant-projet.



Les entrées de ville

À ce jour, cinq entrées de ville ont été aménagées sur les neuf programmées. Il a été choisi de concevoir un thème visuel identique pour chacune d'entre elles. Les limites de l'Agglomération s'en trouvent donc identifiables d'un seul regard. Les massifs d'entrée de ville se composent d'un portique aux couleurs d'Élancourt sur lequel sont installés le panneau du label fleuri, un blason de la commune, et six jardinières en plastique. Si l'objectif est de réduire ces supports hors sol, ils n'en gardent pas moins un intérêt esthétique pertinent qu'il a été jugé nécessaire d'installer spécifiquement pour ces entrées de ville.

Sur le même principe d'identification visuelle, les végétaux installés sont semblables d'un massif d'entrée de ville à un autre. La composition confère un aspect naturel avec une présence de feuillages et d'écorces décoratifs, associés à différentes époques de floraison, de sorte que ces massifs aient un intérêt visuel tout au long de l'année. Les fleurs annuelles sont uniquement disposées à l'avant du panneau du label fleuri afin d'offrir des couleurs plus vives pour attirer le regard.

Entrée de ville quartier du Gandouget





Rond-point Omega - Clef de Saint-Pierre

Les ronds-points

Ces lieux sont une cible évidente pour une campagne d'aménagement paysager. Ils offrent l'avantage d'être exposés à la vue de tous les usagers des voies de circulation (piétons, cyclistes, automobilistes) mais aussi d'être les points de communion des entrées des différents quartiers de la Ville.

Chaque rond-point permet de mettre en avant un thème culturel, historique ou artistique en fonction de la symbolique de son nom, de sa proximité avec un lieu spécifique ou de la nature même du quartier

qu'il dessert. Les ronds-points offrent aussi la possibilité d'étendre les aménagements sur leurs abords, pénétrant directement dans les quartiers, créant ainsi un sentiment d'identification et d'appropriation des habitants concernés.

Ces axes et carrefours ont longtemps confiné les résidences et les habitants derrière des haies défensives et des arbustes opaques. La volonté est aujourd'hui d'ouvrir ces lieux de vie, d'apporter de l'air et de la lumière au reste de la ville.

Le rond-point des Droits de l'Homme

L'exemple le plus marquant de vecteur de lien social, à ce jour, est probablement le rond-point des Droits de l'Homme. Son appellation imposait ici le thème à cet aménagement. Mais le projet s'est étendu jusqu'à l'entrée du quartier des Petits Prés. Ce quartier était enclavé derrière une masse de végétation qui le coupait du reste de la ville. Il a donc été proposé un projet dont l'aménagement paysager était le catalyseur d'une action sociale d'envergure destinée aux enfants du quartier. L'objectif était de permettre à ces enfants d'accéder à la culture par le prisme d'ateliers participatifs au sein d'un bâtiment public.

Le Service Espaces Verts a donc choisi d'aménager le rond-point et ses abords avec :

- Une œuvre sculptée dont le socle est habillé par une plaque minérale qui vient ensuite l'agrémenter (porte d'entrée entre le boulevard et le quartier)
- Des massifs paysagers (arbustifs, pelouse, vivaces, annuelles et ardoise) + système d'irrigation
- La création de places de stationnement végétalisées

► Un mail pour étendre encore l'influence naturelle au travers d'une zone de repos et de transition piétonne

► L'installation d'une sculpture en entrée de quartier, en invitant les enfants du quartier à participer au projet (dans le cadre d'un projet culturel).



Projet sculpture avec les enfants du quartier



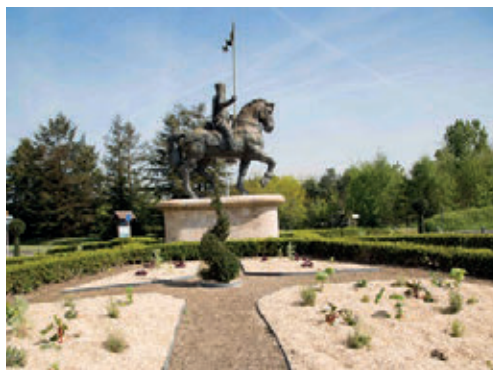


Le rond-point de l'Ordre des Templiers

Cet aménagement traduit concrètement cette notion d'adaptation à un site géographique. Ici, la présence de la Chapelle de la Commanderie des Templiers et de ce chevalier, imposent un contexte historique évident. Le service Espaces Verts a réalisé :

- Ifs en art topiaire, lignes de buis et allées engazonnées symétriques (rappelant les codes du jardin à la française)
- Jardinets médiévaux (plantes comestibles, médicinales ou encore symboliques de l'époque médiévale)
- Système d'irrigation
- Couleurs sobres avec un axe où le violet domine le gris argenté et le vert, les proportions s'inversant dans l'autre axe.
- vue aérienne formant la croix des templiers

L'aspect libre des jardinets contraste volontairement avec l'aspect maîtrisé des haies basses et des arbustes centraux. Ce contraste rappelle le lien entre « l'homme et la nature nourricière » tranchant avec « la volonté de l'homme de toujours maîtriser les espaces ».





Hôtel de Ville

Le cœur de ville

Pour rappel ces aménagements complètent le rond-point de l'Hôtel de Ville réalisé entre 1999 et 2000.

Ils intègrent un projet complet de réhabilitation du centre urbain des 7 Mares qui a débuté en 2016. La première phase a été consacrée aux travaux de réfection de la dalle passante. Elle s'est achevée fin 2017.

Pendant cette période, le bâtiment faisant auparavant office de centre œcuménique a été entièrement réhabilité pour accueillir l'école municipale de musique en centre-ville. Ces travaux sont en cours d'achèvement avec une fin de chantier effective prévue à la rentrée 2018. Le projet de végétalisation aux 7 Mares vient finaliser cette rénovation totale. Il débutera prochainement, sa concrétisation étant suspendue au planning des rénovations voirie et bâtiment. Il comprend deux projets paysagers :

- Le parc de l'Homme Couché (SQY)
- Le futur square de l'école de musique

Quelques mots sur le parc de l'Homme Couché :

Celui-ci est actuellement tombé en désuétude et n'a de parc que le nom puisqu'il est minéralisé à 50%. L'œuvre qui a donné son nom au parc ne semble plus être le sujet phare de ce site. Il se retrouve décentré par l'ajout de structures sportives et d'une aire de jeux qui ont réduit l'espace végétal initial. Certaines parties paysagères ont l'aspect de friches.

Pour pallier ces désagréments, SQY projette de recentrer l'aménagement autour de l'œuvre et de créer un parc digne de ce nom. Certains équipements seront supprimés (ceux qui ne trouvent pas l'attrait du public). Ainsi, les cheminements seront simplifiés et mis aux normes PMR. De nouvelles perspectives seront aménagées. La végétalisation du site sera accrue, comme par exemple le belvédère qui domine l'Homme Couché et qui est actuellement totalement minéralisé.

Le square de l'École de Musique :

L'École de Musique récemment bâtie sur la dalle des 7 Mares à proximité de l'Hôtel de Ville est jointée par un terrain de 600m². L'objectif est triple dans ce projet :

- Aménager un espace naturel agréable et apaisant à destination des personnes accompagnant les élèves de l'Ecole de Musique
- Offrir un espace naturel et esthétique pour les photographies de mariage qui ont lieu à quelques pas de ce futur parc
- Offrir aux habitants du quartier un espace végétalisé dans un milieu minéral

Objectifs

- Offrir un thème en lien avec l'École de Musique
- Créer un espace calme, isolé de son environnement visuel et sonore, prêtant à la contemplation

Quelques contraintes sont à prendre en compte afin d'offrir un lieu de promenade et de calme au sein de cette zone urbaine :

- Nature du bâtiment dont dépendra le parc
- Taille relativement restreinte du terrain nécessitant d'aménager un espace naturel aéré et fourni à la fois.
- Présence d'un parking souterrain sous une partie de sa surface
- Environnement bruyant et fréquenté (parking, commerces, centre administratif, habitations...)
- Risque de dégradations nocturnes en présence de quartiers sensibles

Le projet

- Thème de l'harmonie entre le végétal et la musique symbolisé par une œuvre en forme de clé musicale sculptée
- Un écran végétal périphérique haut et étroit
- Quelques espaces de repos ne permettant pas une installation libre sur des pelouses
- Des choix de végétaux limiteront l'entretien (aucun besoin de taille et de tonte, utilisation de sagine et de mousse, taille ponctuelle uniquement sur certains végétaux)
- Système d'irrigation garantissant le maintien d'un sol frais
- Parc clôturé



Démarche de valorisation

Les projets de demain...

Le programme d'aménagement paysager 2015-2024 n'en est qu'au premier tiers de son développement. De nombreux projets sont à venir dont certains d'envergure, qui répondront aux ambitions environnementales, sociales et économiques que s'est fixée l'équipe municipale.

Les deux prochaines échéances se projettent avec le déroulement des Jeux Olympiques 2024 et des épreuves qui auront lieu sur la Communauté d'Agglomération et notamment à Élancourt :

- ▶ Golf à Guyancourt
- ▶ Vélodrome à Saint-Quentin-en-Yvelines
- ▶ VTT à Élancourt

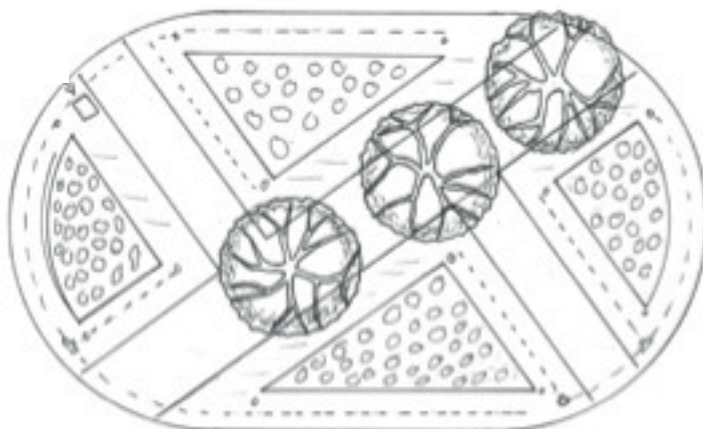
Voici la liste des principaux projets listés à ce jour. D'autres études agrémenteront le programme d'aménagements paysagers 2015-2024.

Le rond-point de Stockholm

Ce rond-point fera l'objet d'un réaménagement fleuri sans grand bouleversement. Les zones à fort taux d'enherbement seront couvertes de sedum tandis que les pans de pelouses inclinés accueilleront des massifs pérennes. Le choix des végétaux s'inspirera au possible de la capitale suédoise (de type steppe, à base de graminées...). Les arbres seront conservés.

Le massif de la place de la Muette

Ce site, situé dans un écrin naturel au Village, était prisé pour les photos de mariage il y a quelques années, lorsque des topiaires aux thèmes variés y étaient installées. Le projet vise à lui rendre cet attrait en installant une pergola (tunnel) ajourée sur le chemin pavé existant. Des ouvertures prendront la forme de cadres photos où l'on pourra poser, à l'intérieur comme à l'extérieur. Un mélange de plantes grimpantes embellira la structure tandis qu'un cheminement parcourra l'intérieur du massif pour inviter les personnes à déambuler autour de la structure, toujours dans cette optique photographique. La présence d'une œuvre métallique à l'effigie d'un photographe de la fin du XIX^{ème} siècle est en étude.





Rond-point de l'épine des champs avant travaux.

Le rond-point de l'épine des Champs

Ce rond-point situé dans une zone d'activité est également une entrée de ville et offre sa présence à de nombreux salariés habitant hors d'Elancourt. Ce site sera un bon moyen d'exporter visuellement le savoir-faire et la créativité du service Espaces Verts et le label du CNVVF. Le thème choisi répond à la présence de l'Institut International de l'Image et du Son 3IS en périphérie dudit rond-point : « Le voyage dans la lune de Georges Méliès » qui fait l'objet d'un projet de création en résine de l'image la plus représentative de son œuvre, ceci en hommage à la naissance du cinéma français « fantastique ». Ce thème représente un clin d'œil pour les étudiants de l'institut cité. Georges Méliès a été choisi au profit des Frères Lumière pour ce côté inventif qui fait écho à la créativité voulue des aménagements paysagers sur Elancourt. Ce site est aussi une zone de promenade reliant le Mail de l'Europe à l'étang de Pissaloup.

Aménagement des entrées de ville restantes :

- Route de Trappes
- Boulevard J.Moulin
- Avenue Gay Lussac
- Rond-point du Gandouget

Mail des Petits Prés

Dans la continuité de l'aménagement du rond-point des Droits de l'Homme, ce mail agrémentera l'entrée du quartier avec des parterres de vivaces entrecoupés de cheminements en dur. Un troisième olivier sera installé, aligné avec la sculpture et créant une ligne de vue en perspective avec l'arbre planté au centre du rond-point (Hêtre pourpre ayant inauguré la création initiale du sens giratoire). L'objectif est d'offrir un espace vert agréable et aéré dans cette zone de transition piétonne, à proximité d'un futur parking végétalisé. Des espaces de repos seront également installés. L'aménagement sera étendu et reliera ce quartier à celui des Nouveaux Horizons.



Les ronds-points des Gâtines et Marcel Dassault

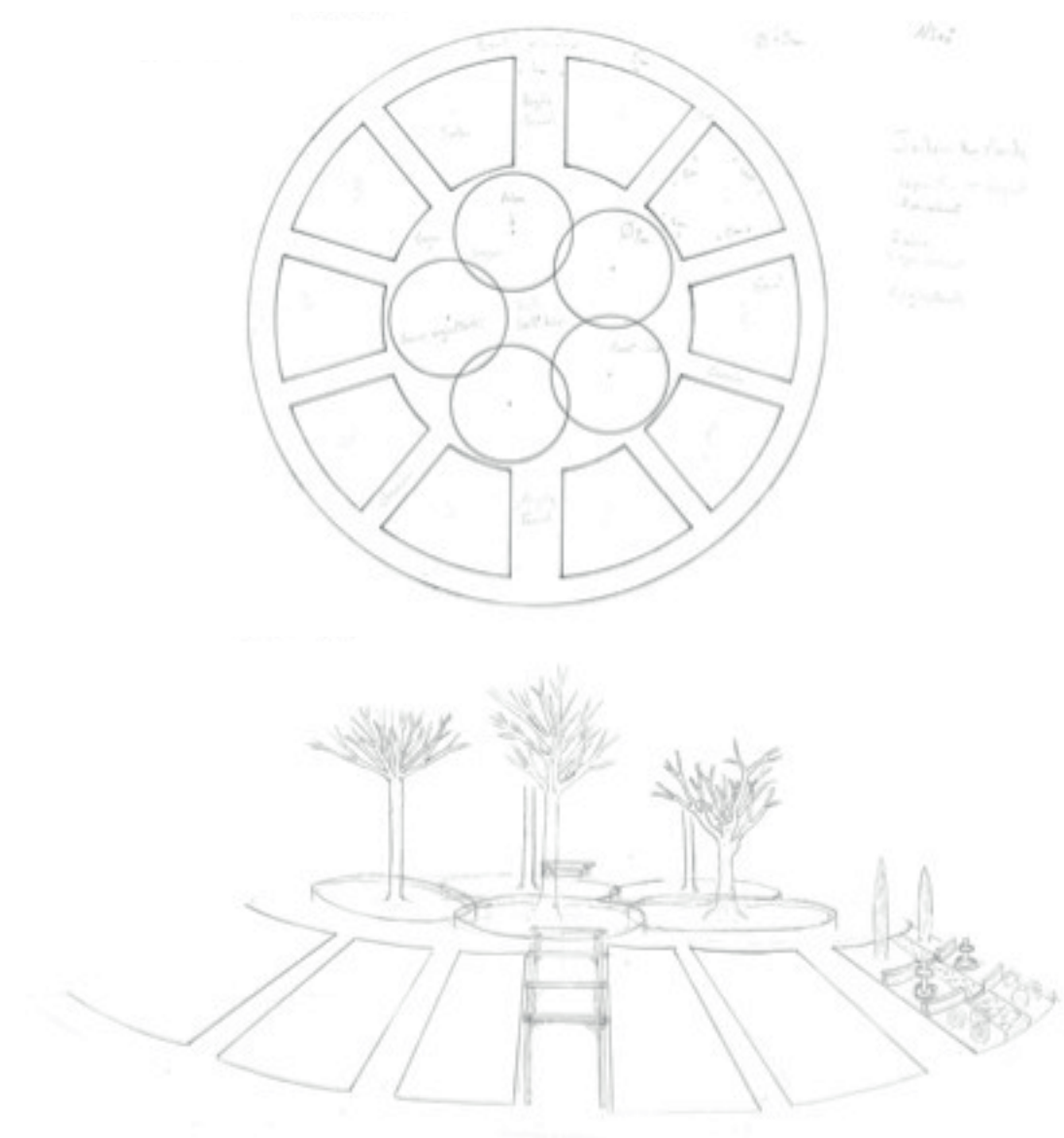
D'une surface de 1600m² chacun et encadrant la Colline d'Elancourt (futur site Olympique), ces deux ronds-points sont sommairement aménagés actuellement. Le thème défini est logiquement lié aux Jeux Olympiques. Au-delà de cet évènement, ces aménagements témoigneront de ce moment historique.

Chaque rond-point sera aménagé dans une symétrie identique, l'un accueillera dix « jardins du monde, contemporains » et l'autre dix « jardins du monde, historiques ». Cette différence marque l'existence antique et celle contemporaine des JO.

Au centre de ces jardins seront plantés cinq arbres venus des cinq continents, eux-mêmes entourés de murets circulaires, formant les anneaux olympiques entrecroisés. Vus de la Colline et agrémentés de lumières led colorées, les anneaux apparaîtront évidents. Les arbres sélectionnés seront de croissance lente, aux houppiers relativement homogènes afin de préserver un aspect esthétique sur le long terme.

La symbolique générale est la suivante : tous les peuples du monde, représentés allégoriquement par les jardins, se réunissent par le biais des JO pour partager un acte universel, social et pacifique.

Les jardins seront tous de même taille et d'inspiration variée, venue des cinq continents et seront séparés par des allées minérales et/ou engazonnées.



Démarche de valorisation

Gestion du patrimoine Paysager

Patrimoine Paysager et Végétal

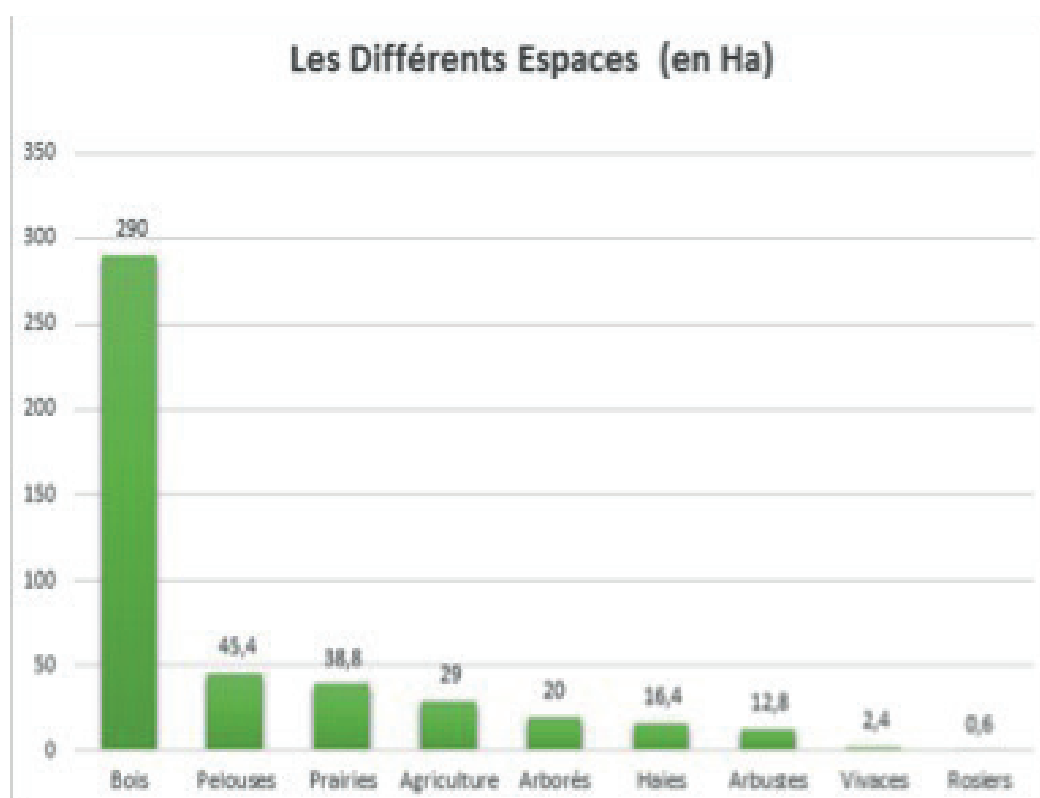
Parce qu'il déterminera la politique environnementale des prochaines années, un Plan de Gestion digne de ce nom doit être constitué. Aujourd'hui, la Municipalité se donne les moyens de ses ambitions et ce Plan de Gestion est en cours de réalisation. L'objectif est de parvenir à cadrer tous les futurs aménagements paysagers en lien avec les contraintes environnementales et urbaines tout en se dotant d'un outil de gestion des moyens humains, matériels et financiers. Afin de le réaliser, ce Plan de Gestion se décline en plusieurs étapes :

- **Recenser** (collectes de données quantitatives et qualitatives, analyse sanitaire, base de données)
- **Traiter** (analyse, développement des statistiques, constats avec points faibles et points forts)

- **Agir** (Ajuster les contrats et la répartition régie/entreprise, définition des choix d'aménagements, validation et mise en œuvre)
- **Suivre et contrôler** (outil de gestion)

L'ensemble de ces démarches et de ces actions permettront de surcroît la création d'une « Charte de l'Arbre » et d'une mise en valeur des arbres remarquables situés sur le territoire d'Élancourt.

Toutes ces initiatives et ce retour d'expériences pourront être proposés aux résidences privées afin qu'elles tendent elles aussi, si ce n'est déjà le cas, vers une gestion plus durable et responsable de leurs espaces paysagers.



Démarche de valorisation

Gestion du patrimoine Paysager

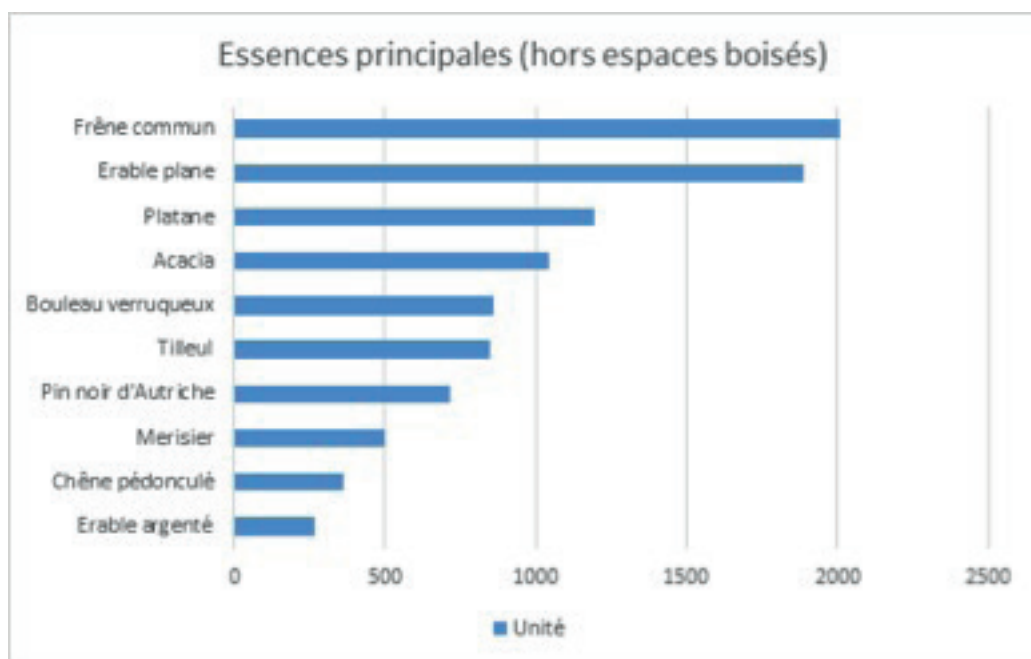
Le patrimoine végétal c'est :

- sur 851 hectares, 455 hectares d'espaces naturels, paysagers et agricoles, plans d'eau inclus.
- 13 180 arbres recensés
- 75 essences différentes
- dont 7 000 arbres d'alignement.

Principales essences d'arbres d'alignement : Érable plane, Platane, Tilleul, Cerisier, Érable argenté lacinié, Noisetier de Byzance.

Principales essences sur des espaces publics (squares, mails...) : Érable plane, Bouleau, Pin noir, Pin Sylvestre, Cèdre, Liquidambar, Prunellier, Cerisier...

Principales essences des espaces naturels (hors espaces boisés) : Frêne, Acacia, Bouleau, Pin noir, Pin Sylvestre, Chêne pédonculé, Charme, Liquidambar, Cèdre...



Les cimetières

Elancourt possède deux cimetières, l'un historique et minéral adossé à l'église Saint-Médard, dans le quartier du Village, et l'autre contemporain et paysager, enclavé entre la Ferme du Mousseau sur les Hauts du village et le quartier résidentiel du Berceau. Tous deux font l'objet d'un entretien en « Zéro Phyto ».

Le cimetière Saint-Médard

Il s'agit d'un cimetière historique totalement minéralisé et vieillissant comme tous les cimetières traditionnels. Bien que l'entretien en désherbage soit fastidieux et par soucis de protection de l'environnement, l'utilisation de produits phytosanitaires a été bannie. Les interventions s'effectuent manuellement ainsi qu'à l'aide de débroussailleuses et plus rarement de brûleurs.

Le cimetière de la Vallée Favière

Ce cimetière fait également l'objet d'un entretien sans produits phytosanitaires. Différentes interventions conjointes des Services Propreté Urbaine et Espaces Verts se déroulent tout au long de l'année pour s'assurer du bon état d'entretien des voiries qui composent ce site (balayeuse, débroussailleuse, outils manuels...). Le reste de l'entretien paysager est effectué par le Service Espaces Verts qui a également en charge l'aménagement paysager de

l'extension, laquelle s'agrémente d'année en année de nouvelles parties.

Ce cimetière possède aussi deux bassins de rétention d'eau dont l'un est géré en espace naturel, permettant la présence d'une faune variée (canards, poules d'eau, grenouilles, insectes...).

En chiffres



→ **2,5 ha** de surface totale

→ **1,5 ha** de surface paysagère

→ **200** arbres

→ **34** essences

→ **500** m² de vivaces et

→ **300** m² d'arbustes.

→ **415** ml de haies



Démarche de valorisation

Gestion de l'Environnement et du Cadre de Vie

Tout en garantissant une gestion saine des moyens et des ressources de la commune, les objectifs traduisent la volonté d'intégrer de façon optimale le végétal sur le territoire d'Elancourt à une échelle supérieure de responsabilité écologique. En effet, à terme, toutes ces actions viseront à mieux gérer les questions de traitement de l'air contre la pollution, de contrôle des variations de température et de limitation de l'impact du réchauffement climatique imputables aux activités urbaines. La présence du végétal, notamment arboré, lié d'un bout à l'autre de la commune, accentuera la capacité d'autorégulation que le végétal possède. Cette liaison est aussi l'assurance de créer un espace viable pour la faune assurant la biodiversité, la fertilisation des sols et la pollinisation.

Zéro phyto

La pratique du « Zéro Phyto », par la régie, est ancienne (2005). Elle est totalement généralisée depuis 2015 (sur tous les sites et conjointement avec les partenaires extérieurs).

Les actions mises en œuvre

- Paillage généralisé dans les massifs (produits issus de broyage de la commune)
- Acceptation de la présence d'adventices
- Reprise en Régie de la compétence propreté (Service Propreté Urbaine)
- Coordination des Services Espaces Verts et Propreté Urbaine et investissements matériels (balayeuse...)
- Désherbage cyclique des axes routiers (balayeuse) et des têtes de bordures (outils manuels et débroussailleuses)
- Désherbage des zones d'accès restreints ou à risques de bris de glaces (outils manuels, brûleurs)

Les actions complémentaires :

- Investissements de matériels (seconde balayeuse, brosseuse...)
- Remplacement progressif des surfaces de voirie jointées ou meubles (dallage, stabilisé...) par des surfaces solides (enrobé, béton désactivé...) ou naturelles (sedum, gazon...)

► Brigade anti-tag intervenant sur domaine public comme sur le domaine privé visible depuis l'extérieur (sous convention).

Gestion des déchets

Une politique de valorisation des déchets verts pour les particuliers et les prestataires d'espaces verts de la Ville est mise en place. Un double service pour les Elancourtois : une collecte hebdomadaire en porte à porte de mi-mars à mi-novembre et un réseau de 5 déchetteries géré par l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines permettant ainsi un accès à une déchetterie 7/7 jours. Dans la continuité, des sacs en papier biodégradable sont distribués aux habitants disposant d'un jardin ou d'un rez-de-jardin.

Dans le marché d'entretien des espaces verts communaux, les entreprises se doivent de valoriser les déchets issus de l'entretien des espaces de la Ville y compris les feuilles.

Des campagnes de communication sont aussi réalisées afin d'inciter les habitants qui le peuvent à valoriser leurs déchets verts (paillage, composte). Cela a demandé et demande encore une communication ciblée afin que les habitants acceptent de changer leurs habitudes à leur tour et s'approprient tous ces principes environnementaux.



Gestion des énergies

À l'échelle de la direction du Patrimoine, l'attention est portée sur des fournisseurs dont le circuit de production et d'acheminement est le plus écologiquement responsable possible. Concernant plus spécifiquement les énergies, différentes approches sont mises en œuvre sur l'ensemble des secteurs gérés par la direction du Patrimoine :

Le parc de matériel

L'électrique ou l'hybride se développe peu à peu, remplaçant les machines thermiques. C'est le cas pour les véhicules, Elancourt possédant déjà plusieurs voitures hybrides et s'équipant également, lorsque la technologie correspond à l'usage de véhicules électriques. Ainsi à fin 2018, un peu plus de 10% du parc roulant sera soit hybride soit électrique. De la même manière, le service Espaces Verts « troque » son matériel usagé pour des petits outillages électriques.

Les bâtiments communaux

Ils voient leurs isolations et éclairages évoluer au profit de matériels et matériaux moins énergivores.

Ainsi, la Ville a entrepris depuis plusieurs années un programme de remplacement des menuiseries extérieures des bâtiments ainsi que des réfections de toitures et couvertures intégrant une isolation.

S'agissant de l'éclairage, qu'il soit intérieur ou extérieur, les appareillages choisis sont désormais en LED, graduables et couplés à des dispositifs d'allumage à détection et/ou autonome.

Enfin, avec l'École de Musique, en cours d'achèvement et opérationnel pour la rentrée de septembre 2018, Elancourt préfigure une gestion plus juste et adaptée de ses bâtiments en termes de fonctionnement et donc de consommation d'énergie. L'intégration importante de la domotique, en plus d'appareillage LED et de détecteurs de présence, permettra à distance d'agir sur l'éclairage, le chauffage et les volets roulants du bâtiment. Si les tests effectués sur ce projet sont concluants, les autres bâtiments se verront munis d'outils similaires.

Pour le chauffage et après un diagnostic de ses installations, la Ville a débuté en 2016 un programme de rénovation de ses dispositifs, avec comme préoccupations premières : confort d'usage et consommation.

L'éclairage public

Même si la Ville a transféré cette compétence à l'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, elle participe activement à définir, en partenariat avec les autres communes et l'Agglomération, les orientations qui détermineront le Schéma Directeur d'Aménagement Lumière en cours d'élaboration. Là encore, les maîtres mots sont « éclairer juste ». Les matériels LED sont privilégiés tout en tenant compte des longueurs d'ondes les moins diffusantes et perturbantes pour la faune nocturne. A l'instar des technologies utilisées en bâtiment, horloges astronomiques et détecteurs de présence (par endroits pour ces derniers) afin de limiter encore la consommation d'électricité. C'est donc l'ensemble du patrimoine qui bénéficie d'évolutions afin de garantir des réductions de consommation d'énergie et de rejet en CO2.

Gestion de l'eau

Les actions visant à protéger la ressource et à diminuer les consommations en eau ont été développées dans les chapitres précédents, les voici résumées :

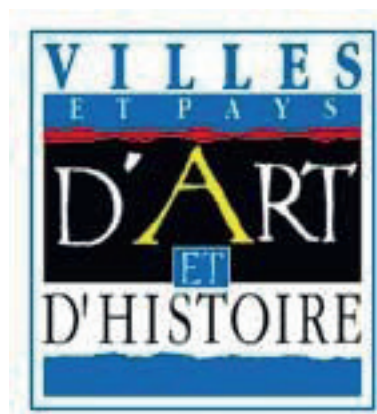
- Choix de végétaux adaptés
- Plantations en massif pleine terre
- Paillage des massifs
- Création de massifs « secs »
- Irrigation souterraine avec programmation dans les massifs plus élaborés
- Réduction conséquente des supports hors sol
- « Zéro Phyto »
- Choix de non utilisation des technologies de désherbage à vapeur ou à eau chaude.
- Tous les prestataires de services paysagers qui collaborent sur l'ensemble de la commune sont sensibilisés et amenés à travailler avec la même approche.



Animation et valorisation touristique

Elancourt Ville d'Art et d'Histoire

Seuls 4% de bâtiments construits au XX^{ème} siècle sont inscrits à l'inventaire des Monuments historiques et pourtant... Saint-Quentin a reçu le label Villes et Pays d'art et d'histoire, attribué par le Ministère de la Culture, en 2007. Elle est devenue la première ville nouvelle mais aussi la première ville de la seconde moitié du XX^{ème} siècle à recevoir ce label ! Une grande partie du patrimoine d'Elancourt a infléchi cette décision du label avec des sites remarquables qui sont désormais valorisés au titre de leur valeur touristique et historique comme le quartier des 7 Mares et son architecture typique des années 70, mais aussi les grandes fermes du plateau (Ferme du Mousseau) et bien sûr la Commanderie des Templiers.)



Informez les habitants

Informez les habitants

Chaque année, plusieurs campagnes d'information et de sensibilisation sont organisées à destination du grand public pour valoriser le patrimoine vert et fleuri de la Ville et inviter les Elancourtois à fleurir de manière durable et responsable. Toutes ces campagnes valorisent la démarche et le label des Villes et des Villages Fleuris.

Les actions mises en œuvre

- Articles et dossier spécial dans le journal municipal (environ 3 fois par an)
- Campagnes d'affichage (2 à 3 fois par an)
- Concours des balcons et des jardins fleuris (1 fois par an)
- Concours sur les réseaux sociaux et notamment sur la page Instagram de la Ville



Soutenir les initiatives scolaires

5 jardins scolaires ont été créés par le service des Espaces Verts. Ces projets sont toujours subventionnés et entretenus par la Ville et perdurent depuis le milieu des années 2000. Une ferme pédagogique a notamment été créée en plein milieu urbain, à l'école des Petits Prés (quartier en politique de la Ville).

La Ville soutient par ailleurs tous les projets de classes vertes et les opérations scolaires destinées à sensibiliser les enfants au développement durable.



La Forêt des enfants

Ce projet très ambitieux s'est étalé sur 5 ans et a permis de planter 2 500 arbres en entrée de Ville. Chaque année, les élèves de CM2, soit environ 500 enfants, ont planté un arbre dans un espace situé juste en face de la coulée verte de la Commanderie. La Forêt des Enfants a été plébiscitée de 75% d'opinions favorables dans un sondage IFOP réalisé, en amont, en 2005. La participation au projet était accompagnée d'une sensibilisation au milieu de la forêt en lien avec l'ONF. Mobilisant 150 000 euros de budget par an, le projet s'est achevé en 2010 et offre à présent une petite forêt en entrée de ville.

→ **2 500** arbres

→ **500** enfants par an

→ **150 000** € par an investis pour créer une forêt



Animation et valorisation touristique

Soutenir les associations locales

Un parcours de randonnée qui relie les principaux éléments du patrimoine vert et historique de la Ville a été créé en lien avec la section randonnée de l'association d'anciens combattants la FNACA. 172 petits plots ont ainsi été plantés sur un parcours de 10 km offrant un parcours du cœur de ville à la Ferme du Mousseau. En plus de ce parcours, chaque année, l'association « Les Amis du Passé d'Elancourt » organise des randonnées historiques pour faire connaître le patrimoine et l'histoire de la ville.

Les deux principaux bassins sont entretenus en partenariat avec deux associations utilisatrices. Le bassin de la Boissière bénéficie d'un dragage, chaque année, organisé avec l'association de pêche locale « Le Gardon Elancourtois ». Les abords du bassin de la Muette sont nettoyés chaque année par les membres du Model Club Naval d'Elancourt.

Promouvoir la vigne

Informier les habitants

En lien avec l'association « Les Amis du Passé d'Elancourt » qui entretient des pieds de vigne au Village, chaque année, les scolaires sont invités à découvrir l'enclave nature de la Ferme du Mousseau et à récolter le raisin. Cette vendange annuelle est réalisée à la méthode traditionnelle, comme par le passé. Parents et enfants foulent le raisin aux pieds puis dégustent le premier jus avant qu'il ne vieillisse en fût.



Développer les pistes cyclables



Le développement des pistes cyclables a débuté au milieu des années 2000. Il s'accélère actuellement avec un objectif de créer 400 km de pistes cyclables à Saint-Quentin-en-Yvelines. Le projet d'aménagement sportif sur la Colline d'Elancourt, futur site olympique va accélérer cette dynamique qui profitera particulièrement à la Ville d'Elancourt.

Piste cyclable avenue de la Villedieu



Visite des serres pour les seniors.
Semaine Bleue 2016.

Demain, les serres municipales...

Chaque année depuis les années 2000, la Ville et le service des Espaces Verts organisent une journée portes-ouvertes aux serres municipales. Ce sont environ 500 personnes qui profitent alors des conseils de nos jardiniers municipaux. Cette action est actuellement en cours de modification au même titre que le sont les méthodes de travail du service. Des visites sont toujours organisées, depuis 2015, mais pour des groupes plus restreints : scolaires, seniors, personnes en situation de handicap. L'objectif est de relancer une nouvelle dynamique en direction du grand public dès la fin 2018, s'appuyant sur les nouvelles méthodes de production. Demain, les Elancourtois pourront apprendre à fleurir durable et responsable, dans les serres municipales et même à dupliquer eux-mêmes leurs plantations.

Quelques chiffres en résumé...

- **5 km** de sentes au village entretenues par la Ville
- **10 km** de randonnée reliant les principaux sites historiques et naturels
- **4** clubs de randonnée
- **1** Forêt des Enfants
- **5** jardins scolaires dont **1** ferme pédagogique



Élanecourt

